



A Roubaix, le 31 Octobre 2016.

Au
Directeur Départemental du SDIS 59
Monsieur Gilles GREGOIRE.

Objet : D16 19235, (D130) effectif.

Copie : Préfet du Nord / PCASDIS / Elus du Conseil d'Administration.

Monsieur le Directeur Départemental,

Ce jour vous nous communiquez la nouvelle D16-19235, dites « l'exode professionnel », **sans aucune consultation syndicale**. Cette date de divulgation, la veille d'halloween, confirme bien les cases d'effectifs fantômes dont seul un fossoyeur possède le secret, reste plus qu'à embaucher* le sapeur Casper ! En effet suite à votre premier exercice concernant la D130 Bis, puis en additif, votre formation de perfectionnement dans le SDIS 69, voici votre « bébé » la D16-19235.

Sous couvert de l'austérité au SDIS 59, et mise à part votre oligarchie bien entendu, vous êtes en train d'amorcer la nécrose de notre profession. Jusqu'où êtes-vous capable de détruire le SDIS 59 pour vos petits souliers ? Des perspectives de carrière politique en vue ?

Êtes-vous conscient de vos balivernes professionnelles ? Sachez que nous nous indignons face aux pratiques éhontées d' « un responsable » départemental de sapeurs-pompiers. Vous qui dans les instances paritaires prônez les belles paroles...nous voici aux actes...

Votre crédibilité auprès des personnels n'as d'écho que vos agissements, c'est pourquoi je vous laisse à votre réflexion, même si nous avons compris depuis bien longtemps votre fonctionnement. Installez par le parti socialiste, réactif sous les républicains, nous savons bien que vous n'êtes pas une girouette, mais que le sens du vent à changé...

Notre tournée auprès des personnels au sein des CIS / CTA et service (vous savez, ceux de tout en bas dans votre nouvel organigramme) s'effectue avec une prise de température assez élevée...

Nous réclamons haut et fort l'embauche de 250 Sapeurs pompiers professionnels issus du concours, ainsi que l'anticipation des départs en retraite des Lieutenants pour les années à venir.

../..

La CGT ne tombera jamais dans l'atonie !! En vous rappelant aux bons souvenirs d'Hautmont... À qui le tour ?

Monsieur le Directeur Départemental, veuillez agréer nos salutations syndicales.

Qui sème la misère, récolte la colère !!!

**Embaucher : Proposer un contrat de sapeurs-pompiers professionnel à une personne détentrice du concours.*

Le Secrétaire Général,
Quentin DE VEYLLER.

